

Procès-verbal sommaire du Comité Syndical du 2 juillet 2025

Le Comité Syndical du SIRCO, dûment convoqué le 25 juin 2025, s'est réuni le 2 juillet 2025 à 18h30 dans la salle du Champillou de la commune de Saint-Jean de Braye (45800).

Madame la Présidente, Vanessa SLIMANI, a ouvert la séance à 18h35 et a procédé à l'appel des membres du SIRCO.

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** M. Thomas HUBERT, secrétaire de séance
- **ADOpte**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 26 mars 2025
- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre de la délégation de la Présidente
- **PREND ACTE** à l'unanimité, du rapport d'activité 2024 (*Délibération N°1*)
- **APPROUVE** la modification des montants de participation aux risques « santé » et /ou « prévoyance » (*Délibération N°2*)
- **PREND ACTE** de la présentation du Rapport Social Unique 2023 (*Délibération N°3*)
- **AUTORISE** Madame la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section, à compter du 1er janvier 2025 (*Délibération N°4*).

La séance est levée à 19h05.

Vanessa SLIMANI
Présidente du SIRCO



SIRCO

Syndicat Intercommunal de Restauration Collective

Siège social
71 rue Charles Beauhaire
45140 Saint Jean de la Ruelle

Site de production
64 rue de la Borde
45800 Saint-Jean de Braye